

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

**Date de parution : février 2005**

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION  
AU SEIN DE L'UEMOA  
(décembre 2004)**

**Evolution par rapport à novembre 2004 caractérisée par :**

- Une baisse du niveau général des prix au sein de l'UEMOA ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Bénin et au Togo ;
- Une hausse, beaucoup plus accentuée en Guinée – Bissau et au Togo, du niveau des prix des services liés au transport. ;
- Une baisse du niveau des prix des services liés au logement au Bénin, au Burkina, en Guinée – Bissau et au Togo.

## Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union est ressorti en baisse de 0,1 % en décembre 2004 contre une hausse de 1,1 % en novembre 2004. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix s'est accru de 0,4 %.

Par rapport à décembre 2003, les prix à la consommation ont augmenté de 3,1 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services liés aux transports et aux hôtels / restaurants de 10,2 % et de 5,7 %, respectivement. Dans une moindre mesure, Les services liés au logement et à l'énergie ont également contribué, mais dans une moindre mesure, à l'augmentation du niveau général des prix avec 0,2 point de pourcentage.

**Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (\*)**

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	déc-03	sept-04	oct-04	nov-04	déc-04	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	124,4	124,5	124,6	127,0	127,7	0,6	2,6	2,7
BURKINA FASO	117,4	116,0	119,0	119,4	118,2	-1,0	1,9	0,7
COTE D'IVOIRE	123,4	126,5	126,1	128,7	128,8	0,1	1,8	4,4
GUINEE – BISSAU(**)	175,5	179,6	180,0	179,8	180,5	0,3	0,5	2,9
MALI	107,2	107,4	109,6	110,5	108,8	-1,5	1,3	1,5
NIGER	112,8	115,7	117,3	119,6	116,9	-2,2	1,0	3,6
SENEGAL	109,4	111,7	112,3	111,3	111,2	-0,1	-0,4	1,7
TOGO	113,0	113,9	115,2	116,0	117,5	1,2	3,2	4,0
<b>Ensemble UEMOA</b>	<b>117,9</b>	<b>119,8</b>	<b>120,4</b>	<b>121,7</b>	<b>121,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>3,1</b>
UEMOA hors Guinée-Bissau	<b>117,0</b>	<b>118,9</b>	<b>119,5</b>	<b>120,8</b>	<b>120,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,4</b>	<b>3,1</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(\*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

(\*\*) l'indice est ramené à la base 1996 = 100 au lieu de base 2001/2002 = 100

**Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA**

Types de consommation	Pondé- Rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		déc-03	sept-04	oct-04	nov-04	déc-04	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	115,2	116,0	116,8	118,8	117,4	-1,2	1,2	1,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	nd	129,1	128,5	129,1	128,3	-0,6	-0,6	nd
Articles d'habillement et chaussures	7,8	107,1	106,0	105,9	106,2	106,3	0,1	0,3	-0,7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	121,1	122,9	123,4	123,7	125,3	1,4	2,0	3,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	113,7	113,1	112,9	112,9	112,6	-0,3	-0,5	-1,0
Santé	3,5	121,4	121,2	121,7	121,6	122,3	0,5	0,9	0,7
Transports	9,9	130,6	136,2	138,3	143,1	144,0	0,6	5,7	10,2
Communication	1,6	nd	199,3	199,3	199,3	199,3	0,0	0,0	nd
Loisirs et culture	4,4	109,2	110,1	110,2	110,2	110,2	0,0	0,1	0,9
Enseignement	1,6	128,6	129,8	132,1	132,3	132,4	0,1	2,0	2,9
Restaurants et Hôtels	8,0	131,0	138,0	138,0	138,0	138,4	0,3	0,3	5,7
Biens et services divers	5,1	117,0	117,3	117,2	117,3	117,4	0,1	0,1	0,4
<b>UEMOA</b>	<b>100,0</b>	<b>117,9</b>	<b>119,8</b>	<b>120,4</b>	<b>121,7</b>	<b>121,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>3,1</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

nd = non disponible

## **I. EVOLUTION MENSUELLE**

### **1.1 Niveau régional**

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de décembre 2004 est ressorti en baisse de 0,1 % contre une hausse de 1,1 % le mois précédent. Cette évolution est liée à la diminution du niveau des prix des produits alimentaires et des articles et équipements ménagers. Par contre, les niveaux des prix des services liés au logement et au transport ont progressé de 1,4 % et de 0,6 %, respectivement. Le recul du niveau des prix des produits alimentaires semble expliquer la dissipation des incertitudes liées au risque de manque d'approvisionnement des marchés en produits céréaliers constaté au cours des deux derniers mois. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a été en hausse de 0,4 %. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des services liés au logement dont la contribution à la progression du niveau général des prix est de 0,2 point de pourcentage.

### **1.2 Par pays**

**Au Bénin**, en décembre 2004, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,6 % contre 1,9 % le mois précédent. L'augmentation du niveau des prix s'explique par les produits alimentaires et les services de restauration / d'hôtels dont les prix ont progressé de 1,4 % et de 2,5 %, respectivement. Cependant, le recul du niveau des prix de 2,1 % des services du logement a tempéré la hausse du niveau général des prix. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix s'est établi à 0,2 %.

L'analyse de l'inflation selon l'état du produit indique que la hausse des prix en décembre 2004 est due essentiellement aux produits frais dont les prix ont progressé de 2,7 %. Le niveau des prix des produits énergétiques recule de 1,3 % alors que, calculé hors énergie et hors produits frais, les prix ont augmenté de 0,3 %. Selon la provenance du produit, l'inflation au cours de ce mois s'explique par les niveaux des prix des produits locaux qui ont augmenté de 0,9 % contre une stabilité des prix des produits importés.

**Au Burkina**, en décembre 2004, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 1 % contre une hausse de 0,3 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des prix: des produits alimentaires non alcoolisés qui ont diminué de 2,5 % et des services liés au logement qui ont reculé de 3,8 %. Malgré la hausse des prix des services liés à la santé, le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a baissé de 0,4 %. La baisse des prix des produits non alimentaires est due au recul des prix des combustibles liquides et solides.

Selon l'état du produit, la baisse des prix en décembre 2004 s'explique à la fois par le recul des prix des produits frais et énergétiques qui ont diminué de 3,5 % et de 3,2 %, respectivement. Hors énergie et hors produits frais, les prix restent stables par rapport au mois précédent. Selon la provenance du produit, l'inflation au cours de ce mois s'explique par le niveau des prix des produits locaux qui a diminué de 1,5 % contre une hausse de 0,1 % des prix des produits importés.

**En Côte d'Ivoire**, au mois de décembre 2004, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,1 % contre 2,1 % le mois précédent. La hausse s'explique principalement par la progression de 4,6 % du niveau des prix des services liés au logement en liaison avec l'augmentation des tarifs des services de distribution d'eau de 40,9 % et des combustibles liquides de 11,8 %. Hors produits alimentaires, le niveau des prix est ressorti en hausse de 0,9 %, justifiée par l'augmentation des prix des services liés au logement.

Selon la nature du produit, la hausse du niveau des prix s'explique par celle des produits non frais et non énergétiques dont les prix ont augmenté de 0,6 %. Le niveau des prix des produits énergétiques et des produits frais a reculé de 0,8 % et de 1,7 %, respectivement. Selon la provenance du produit, la progression du niveau des prix est le fait des produits locaux. En effet,

avec un poids représentant 78,8 % des produits à la consommation des ménages, la hausse de 1 % du niveau des prix des produits locaux a contrebalancé la baisse de 1 % du prix des produits importés.

**En Guinée - Bissau**<sup>1</sup>, au mois de décembre 2004, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,3 % contre une baisse de 0,1 % le mois précédent. La progression du niveau des prix est essentiellement expliquée par les prix des services liés au transport qui ont augmenté de 14,2 % en rapport avec l'augmentation des prix des carburants de 13,3 % qui a été répercutée sur les transports locaux. L'augmentation du niveau général des prix a été atténué par le recul du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés au logement de 0,2 % et 3,3 %, respectivement. Hors produits alimentaires, le niveau des prix calculé fait ressortir une augmentation de 1,2 %.

Selon l'état du produit, l'évolution du niveau des prix est due à la hausse 1,4 % du niveau des prix des produits non énergétique et non frais. Selon la provenance, la hausse des prix est le fait des produits locaux dont les prix ont progressé de 0,5 %.

**Au Mali**, en décembre 2004, le niveau général des prix a reculé de 1,5 % contre une hausse de 0,8 % le mois précédent. La diminution du niveau des prix de 3,4 % des produits alimentaires a été favorisé par le recul du niveau des prix des produits frais notamment les poissons, les légumes et les fruits. Leurs prix ont baissé de 18,3 %, de 20,2 % et de 14,2 %, respectivement. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 0,2 en rapport avec l'augmentation des prix des services liés à l'enseignement de 1,9 % et au logement de 0,6 %.

L'analyse de l'inflation selon l'état du produit fait ressortir une hausse de prix des produits frais de 6,1 % alors que des produits énergétiques sont restés stables. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix a augmenté de 0,3 %. Selon la provenance du produit, le recul du niveau général des prix est dû, en totalité, à celui des prix des produits locaux qui ont baissé de 2 %, le niveau des prix des produits importés n'ayant reculé que de 0,2 %.

**Au Niger**, en décembre 2004, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 2,2 % contre une hausse de 1,9 % le mois précédent. L'évolution du niveau général des prix s'explique principalement par la diminution des prix des produits alimentaires de 4,6 % et des prix des boissons alcoolisées et tabac de 4,8 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires est en baisse de 0,1 % en rapport avec le niveau des prix des services liés au transport qui a reculé de 0,6 %.

Selon l'état du produit, la baisse du niveau général des prix s'explique par celles des prix des produits frais de 5,3 %, des prix des produits énergétiques de 0,8 % et des produits non frais et non énergétiques de 1,2 %. Selon la provenance du produit, la diminution des prix est due essentiellement à la baisse des prix des produits locaux de 3,3 %.

**Au Sénégal**, le niveau général des prix au mois de décembre 2004 a baissé de 0,1 % contre 0,8 % le mois précédent. Le recul du niveau des prix est dû à celui des produits alimentaires de 0,1 % et des services liés au transport de 0,6 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est inchangé en liaison avec la stabilité du niveau des prix de la plupart des produits et services composant le panier de la ménagère.

L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une baisse des prix des produits frais de 0,9 %, des produits énergétiques de 0,2 % alors que le niveau des prix des produits non frais et non énergétiques a augmenté de 0,2 %. Selon la provenance, l'évolution du niveau des prix est entièrement imputable aux produits importés dont les prix ont reculé de 0,4 %.

---

<sup>1</sup> Les données de la Guinée-Bissau ont été ramenées à la base de 1996.

**Au Togo**, en décembre 2004, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,2 % contre 0,7 % le mois précédent. L'évolution du niveau des prix s'explique principalement par la hausse de 3,2 % des prix des produits alimentaires en liaison avec la hausse des prix des céréales et pains de 10,0 % et de la hausse de 3,5 % des prix des services liés au transport. Cependant, la hausse du niveau général des prix a été atténuée par la diminution du niveau des prix des services liés au logement et des débits de boissons de 1,9 % et de 2,3 %, respectivement. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires est ressorti en hausse de 0,4 %.

L'analyse des prix selon la nature du produit, montre que la hausse des prix au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits frais de 4,5 %. Les produits énergétiques ont accusé une hausse de prix de 2,0 %. Les produits non frais et non énergétiques ont enregistré une hausse de 0,3 %. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau général des prix est le fait, à la fois, des produits locaux et des produits importés dont les prix ont progressé de 1,0 % et de 1,8 %, respectivement.

## **II. EVOLUTION ANNUELLE**

Le niveau général des prix au cours du mois de décembre 2004, comparé à celui du mois de décembre 2003, a accusé une hausse de 3,1 %. La Côte d'Ivoire a enregistré la plus forte hausse avec 4,4 %. Il est suivi par le Togo et le Niger avec 4,0 % et 3,6 %, respectivement. La plus faible hausse, en glissement annuel, a été enregistrée au Burkina avec 0,7 %. L'évolution du niveau des prix s'explique essentiellement par la hausse de 10,0 % des prix des services liés au transport et de 5,7 % pour les services liés aux restaurants/hôtels.

Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 0,5 %. Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, tous les pays ont respecté le critère. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens des produits alimentaires non alcoolisés a baissé de 2,4 %, contre une hausse de ceux des services liés au transport, à l'enseignement et aux restaurants / hôtels de 4,1 %, 4,3 % et 5,5 %, respectivement (cf. tableau 4).

*Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois*

PAYS	Moyenne de la période janvier 2003 à décembre 2003 (1)	Moyenne de la période janvier 2004 à décembre 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	124,0	125,1	0,9
BURKINA FASO	116,6	116,1	-0,4
COTE D'IVOIRE	125,0	126,8	1,4
GUINEE - BISSAU	176,3	177,8	0,9
MALI	110,5	107,1	-3,1
NIGER	114,3	114,5	0,2
SENEGAL	109,9	110,5	0,5
TOGO	114,8	115,3	0,4
<b>Ensemble UEMOA</b>	<b>119,0</b>	<b>119,7</b>	<b>0,5</b>
<b>UEMOA hors Guinée - Bissau</b>	<b>118,2</b>	<b>118,8</b>	<b>0,5</b>

*Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation*

Types de consommation	Moyenne de la période janvier 2003 à décembre 2003 (1)	Moyenne de la période janvier 2004 à décembre 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	119,4	116,5	-2,4
Articles d'habillement et chaussures	106,5	105,6	-0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	121,5	122,6	1,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	114,1	112,9	-1,1
Santé	121,1	121,7	0,5
Transports	130,3	135,6	4,1
Loisirs et culture	109,1	110,0	0,8
Enseignement	123,9	129,2	4,3
Restaurants et Hôtels	129,7	136,9	5,5
Biens et services divers	122,2	120,5	-1,4
<b>Ensemble UEMOA</b>	<b>119,0</b>	<b>119,7</b>	<b>0,5</b>

*Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de décembre 2004)*

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	2,7	-3,5	-1,7	-0,1	-6,1	-5,3	-0,9	4,5
produits énergétiques	-1,3	-3,2	-0,8	-6,3	0,0	-0,9	-0,2	2,0
produits autre que produits frais et énergie	0,3	0,0	0,6	1,4	0,3	-1,2	0,2	0,3
Origine du produit								
produits locaux	0,9	-1,5	0,1	0,6	-2,0	-3,3	0,0	1,0
produits importés	0,0	0,1	-0,1	0,1	-0,2	-0,6	-0,4	1,8
Dont origine UEMOA	0,3	-0,3	-1,9	nd	0,0	1,0	nd	0,8

nd : non disponible

## Graphiques

